LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Administration communale de
Troisvierges
6, Rue des Prés
L-9907 Troisvierges

N/Réf. : 2026-001553
V/Réf. : /

Monsieur,

En date du 22 juillet 2026, vous avez introduit auprès de l'Administration de la nature et des forêts une demande d'autorisation concernant l'évènement « Mountainbike Festival 2026 » le 4 octobre 2026 sur le territoire des communes de Clervaux, Troisvierges et Weiswampach, sections B de Huldange, C de Goedange, D de Wilwerdange, F de Troisvierges, G de Basbellain, H de Biwisch, E de Holler et F de Binsfeld.

Vu le délai rapproché de la manifestation, il ne nous a pas été possible de traiter votre demande. Elle est par conséquent classée sans suite.

Veuillez noter que la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles fixe le délai légal pour le traitement d'un dossier à six mois à compter de la date de réception de la demande.

Afin d'éviter tout risque d'infraction aux dispositions de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous recommande de respecter ce délai à l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Pour le Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Digitally signed by
Marianne Mousel
Claimed Signing Time: 2026-11-13 10:07:24
Commitment Type: Proof of Approval
Serial Number: 11167273260103331543
Signature Policy: 1.3.171.1.4.1.5.2
eSign

Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement